



Compte rendu de la réunion du Comité Local d'Examen du Projet "Prévention de la Radicalisation de la Jeunesse en République du Congo"

Date : mercredi 29 juin 2016

Heure : 14 heures

Lieu : PNUD (salle de réunion)

Objet : Examen du Projet "Prévention de la radicalisation de la Jeunesse en République du Congo"

Ordre du jour :

1. Pot introductif de la réunion, par le PNUD ;
2. Présentation synthèse du projet, par le PNUD ;
3. Echanges, décisions et recommandations.

1. Déroulement de la réunion :

Les travaux du CLEP se sont ouverts par le mot introductif du Représentant Résident Adjoint, M. Mohamed Abchir, qui a tenu d'abord à saluer les participant et à les remercier pour leur disponibilité, en dépit de leurs agendas chargés. Ensuite, il a fait la genèse du projet qui remonte aux violences urbaines des jeunes que le Congo a enregistré au cours de son passé récent, à l'occasion des défaites ou des victoires de l'équipe nationale de football et du référendum constitutionnel en 2015. Evénements qui d'ailleurs avaient été appréciés à leur juste valeur par la Coopération Japonaise en approuvant la demande d'appui financier au Projet. Pour terminer, le Représentant Résident Adjoint a rappelé aux participants le délai extrêmement court de douze (12) mois pour exécuter le projet.

2. Présentation du projet :

La présentation du projet a été faite par M. Joseph Ikoubou, Conseiller au Programme Gouvernance au PNUD à qui la parole a été ensuite donnée. L'intéressé a parcouru succinctement les points suivants du projet :

▪ **Objectifs du projet:**

- ✓ Atteindre 3 000 jeunes au moins au titre de l'éducation/sensibilisation ;
- ✓ Insérer économiquement et socialement 400 jeunes par an, en fonction de la disponibilité des ressources.

▪ **Composantes du projet et ses produits :** deux composantes et quatre produits :

Composante 1: Appui à l'insertion socio économique des jeunes:

Produit 1: mécanisme de subvention mis en place en appui à l'éducation et aux initiatives d'employabilité des jeunes.", Produit 2: trois (3) centres d'entrepreneuriat appuyés et promus.

Composante 2: Appui à la promotion de la citoyenneté des jeunes.

Produit 1: Les jeunes à risque sont identifiés et les réseaux d'auto éducation créés dans les quartiers ; Produit 2: La réduction de l'exposition de la violence des jeunes à travers l'instruction civique et la sensibilisation sur les valeurs républicaines est effective.

▪ **Pertinence du Projet :**

- ✓ Contributing Outcome (UNDAF/CPD, RPD or GPD):
 - ✓ Alignement aux priorités du gouvernement : Message d'investissement du Chef de l'Etat et Déclaration de politique du Gouvernement.
 - ✓ Adaptation au contexte : (i) violences des jeunes de 2016 et 2016 qui appellent une solution adaptée et (ii) menace des islamistes en Afrique centrale qu'il faut éloigner en éloignant la jeunesse du risque d'adhésion.
 - ✓ Résultats recherchés : épargner à 3 000 jeunes (ou plus) le risque de tomber dans la radicalisation ; protéger la pays contre le risque de radicalisation et les conséquences des violences des jeunes ; donner aux jeunes bénéficiaires des raisons d'espérer dans leur devenir
- **Cible :** jeunes chômeurs dans les zones urbaines et rurales dans les deux régions ; jeunes déscolarisés ; garçons et filles (le projet comprendra une dimension sensibilité au genre).

▪ **Mise en œuvre :**

- ✓ Calendrier de mise en œuvre : lancement dès la signature, suivi des autres étapes ;
- Arrangements de gestion : Equipe légère au sein du PNUD (Chef de projet en cours de recrutement) ; Points focaux dans les ministères ; Points focaux au sein des Agences du Système des Nations Unies (cf. initiative conjointe des Nations Unies sur les jeunes, en cours de formulation).

▪ **Aspects financiers :**

Japon : 1 000 000 \$US (580 000 000 FCFA)

PNUD : 50 000 \$US (29 626 350 FCFA)

Le Gouvernement : contribution de contrepartie prévue pour l'année 2017 .

▪ **Cadre de suivi & évaluation :**

- ✓ Gestion axée sur les résultats
- ✓ Contrôle qualité des activités:
- ✓ Suivi conduit par le comité d'assurance du projet.

▪ **Cadre légal :**

Le projet proposé sera placé sous la direction du ministre de l'Éducation et de la Jeunesse. Il bénéficiera aussi de l'approche de l'ONU « Unis dans l'action », afin de faire participer d'autres agences du Système des Nations Unies concernés.

3. Discussion et échanges :

Tel que proposé dans le document en examen, le projet a été bien accueilli par les participants au CLEP. Peu de suggestions ont été faites sur la substance et sur le contenu du document. En général, les observations et commentaires suivants ont été faits : (i) Que les ministères et autres partenaires identifiés puissent être saisis suffisamment à temps pour leur permettre de mieux se préparer à assumer les activités qui leur seront confiées ; (ii) que les formation préconisée ne soient pas orientées vers la préparation au salariat mais à l'entreprenariat des jeunes et à l'auto emploi ; (iii) que le PNUD et le Gouvernement puissent mettre au point une stratégie de sortie et en informe les Parties prenantes, notamment au cours du comité de pilotage; (iv) prendre en compte des initiatives en cours dans le domaine, à l'instar de l'initiative du corps des jeunes volontaires, l'initiative du diagnostic sur l'état de la jeunesse et d'élaboration en cours de la politique nationale de la jeunesse, le projet entreprenariat jeunesse ; (v) penser aussi aux entreprises culturelles par rapport au volet de stages que les jeunes effectueront.

4. Décisions prises et conclusions de la réunion :



A l'issue de la réunion, le projet a été déclaré acceptable et a été entériné dans sa forme actuelle par le Comité. Il sera signé le vendredi 1^{er} juillet 2016.

Le Comité a formulé deux recommandations majeures :

- (i) Que le PNUD et le Gouvernement puissent mettre au point une stratégie de sortie et en informe les Parties prenantes, notamment au cours d'un prochain comité de pilotage ;
- (ii) Appuyer l'initiative en cours du diagnostic sur l'état de la jeunesse et de l'élaboration de la politique nationale de la jeunesse.

Au terme de ces échanges, le Directeur de Cabinet de la Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique a pris la parole pour remercier le PNUD et la coopération Japonaise pour cette coopération fructueuse avec le Gouvernement du Congo. Il a aussi exprimé la totale disponibilité du ministère pour la conduite de ce projet.

Sur ce, la réunion du comité local d'examen du projet a pris fin à 16 heures 30'.

<p>Pour le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique</p>  <p>Monsieur Mathieu Mouloungui Directeur de Cabinet</p> <p>Brazzaville, le ____30.06.2016____</p>	<p>Pour le PNUD</p>  <p>Monsieur Mohamed Abchir Représentant Résident Adjoint</p> <p>Brazzaville, le ____30.06.2016____</p>
--	---

Annexe : Liste des participants :

1. MOULOINGUI Mathieu, Directeur de cabinet / MJEC ;
2. AYEISSA Romain, Conseiller Administratif et Financier /MJEC ;
3. IYELI Emmanuel, Conseiller aux projets / MJEC ;
4. MAHINGA Jean-Pierre, Directeur Général de la jeunesse /MJEC ;
5. ONDONGO ASSIANA Pierre Maixent, Attaché Formation qualifiante / METPFQE ;
6. MABASSY Claude-Angela, Analyste Suivi é Evaluation / Coordination SNU ;
7. NKAYA Franck, Chargé de programme / UNESCO ;
8. BILOMBO Bruno, NPOAdos - Jeunes/UNFPA ;
9. Mohamed Abchir, Représentant Résident Adjoint / PNUD ;
10. IKOUBOU Joseph, Conseiller au Programme Gouvernance et Résilience /PNUD ;
11. Florence Danner, Conseillère Communication /PNUD
12. Adjoa Sika Edzodzinam Ahawo, Chargé programme VNU/PNUD;
13. NGUIMBI Brice Sosthène, Assistant Administratif et Financier /PNUD